Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 78

Artikel: Ça et là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248924

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quoi qu'il soit un vieux dur-à-cuire Il n'priv'ra pas l' pèr' d' son enfant.

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

VIII

La permission au capitaine Est soumise instantanément, Il dit : « Pour ne pas que ça traîne, « J'vais tout d' suit' chez l' commandant.

Conscrit de la classe au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

IX

Le commandant dit; « Cette affaire « Doit être menée vivement; « Pour on ce soldat aille voir son pèr

« Pour qu' ce soldat aille voir son père « Chez l' colonel j'cours rondement. »

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

X

Le colonel pour les troubades Est comm' un père pour ses enfants : Sign' l' papier pour qu' le vieux malade Part' pour le pays promptement.

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XI

La permission sitôt signée Est emportée par le commandant Son ordonnano' d'un' chevauchée Chez l'capitain' court rapidement.

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XII

Elle est transmis' par l' capitaine Au lieutenant et au sous-lieutenant, Puis au double, au sergent d' semaine, Qui s' la repass'nt successivement

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

XIII

Enfin elle suit la filière Et arriv' hiérarchiquement A notre pauvre militaire Qui pour l'pays part à l'instant.

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XIV

Il n' put pas embrasser son père Car la chos' dura trop longtemps, Mais il s' rendit au cimetière Assister à l'enterrement!...

Conscrit de la classe, au régiment Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

GRIOLET.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le Nº 76 du Pays du Dimanche :

296. CHARADE.

Dé-boire (Déboire).

297. RÉBUS GRAPHIQUE.

VAL en TINE deux mille ans Valentine de Milan.

298. ANAGRAMME.

Coupe. — Pouce.

299. LOGOGRIPHE.

Irène. Reine. Rien.

Ont envoyé des Solutions complètes : MM. Cécile Boucon au Noirmont ; Myosotis à Courfaivre ; René d'Anjou à Boécourt.

304. CHARADE.

A ma tète voyelle Et note à mon talon, Lecteur, mon tout n'est bon Qu'autant qu'il est fidèle.

305. LETTRES INCONNUES.

Ajouter deux mêmes Consonnes aux huit mots suivants, et former ainsi huit autres mots :

Osa. Posa. Ane. Atrée. Renég. Tare. Liée. Route.

306. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les × ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations:

X X X X X X X X X X 1. — Ville maritime.
X X X X X X X X 2. — Synonyme de bourg.
X X X X X X X 3. — Contraire de lourde.

307. MÉTAGRAMME.

Si vous changez huit fois ma tête, Vous aurez huit sens différents: Le produit d'un travail honnète; Le plus précieux des aliments: Ce que je vous souhaite d'être Du corps et surtout de l'esprit; Ce qui fait l'image apparaître. Dans la glace; un être maudit; Un autre être en miniature; Un usage de propreté; Un organe dont la structure Forme des bras l'extrémité.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir. 11 juillet courant.

LETTRE PATOISE

Dà la côte de mai.

Dain in gros velaidge di Vâ, les ambourgst atrement dit le conseil communal, décidennen, di faire ay faire in âdge de bené, in bé gros l'âdge. Comme ai y avait tehu le tehainpois des bé gros tchènes, ai décidennent d'en aibaittre iun, po faire l'âdge tot d'enne pièce. Ce feut le gros Colas des Craques que feut tchairdgie d'aibaitre it tchène, de le faire ai mannay à vlaidge, de le creuyie ai peu de le piaici. Voici comme ai m'é raicontay lai tchose, main i crais bin qu'ai l'à in pô mentou, ci Colas :

« Nos allenne enne rote, me dié-té, po ai-« baitre ci tchène ! Ay l'était che gros que ché « de nos, ne poiyint pe l'embraissie. Qué mou-

bje! Ay nos fayé pu d'enne houëre po le faire ai tchoi. En tchoyaint ai fesé in raimaidge
des cinq cent diailes, an l'oyon le bru dà Sain-

« neledgië, an crayay qu'cétait lai fin di monde, « Tiain qu'ai feut bé, ai s'àdgéchay de le tchaird-« gië tchu in tchyë po le mannay à vlaidge.

« gië tchu in tchyë po le mannay à vlaidge. « Main von pare in tchyë prou foë ? Ai n'y en « aivait pe tchië nos, ai peu ai Delémont non djainqu'ai Bâle tieuri enne grosse malbrouque, po mannay note aybre. Nos botainne dous djos po le tchairgie. Tiain ai feu tchu lai malbrouque; c'à moi que feu désignay po brâtay le derie di tchaye, poche qu'i étô le pu solide coyât de l'endroit. I dié en cé que mannint les tchevàs de faire bin attaintion; c'à qu'ai y aivait des peu tchemins. Nos allins to bâlement; main tot d'in cô, enne des ruës de devaint s'enfoncé dain enne odgenière, i teniò bon, tiain tot din cô, crac! i feu lanciè dain les airs. Il allé che hà, che hà! I les oyò à fond que railìnt: El à fotu! Eh bin! i montò ainco aidé. Tiain i redéchandé, i voyé qu'i vlò tchoi tchu enna pièrre, i bayé in peté sayet tchait, ay peu i tchoyé de côte. I naipe aivu d'âtre mà dain mon voiaidge aérien que de

pu. Ai me fayé pare tràs tchevàs, ai peu fure

Stu qu'n'à pe de bô.

Publications officielles.

piëdre mai pipe, ai peu de faire in aicroc en
 mai blode. » I l'ay léchie dire, main i ne sais

trop s'ay fà le craire.

Convocations d'assemblées.

Courchapoix. — Le 2 juillet à 2 h. pour s'occuper de l'assistance publique.

Epauvillers. — Le 2 après l'office pour remplacer un conseiller, statuer sur une demande d'échange de terrain.

Fontenais. — Le 2 à 2 h. pour passer les comptes, nommer la commission de santé, vendre des terrains.

Grandfontaine. — Le 2 à 2 heures pour voter le règlement d'assistance.

— Assemblee paroissiale à 3 heures pour passer les comptes.

Noirmont. — Assemblée paroissiale le 2 après l'office, pour passer les comptes, fixer le traitement du vicaire.

Les Bois. — Assemblée paroissiale le 9 après l'office pour passer les comptes. s'occuper du traitement du sacristain et de la grange de la cure.

Soubey. — (1^{re} section) Le 9 à 3 heures pour passer les comptes, statuer sur une vent e et s'occuper des frais d'hydrante.

Çà et là

Les empoisonneuses de Hongrie. — Le tribunal de Temesvar est saisi, en ce moment, d'une épouvantable affaire d'empoisonnement. Onze femmes sont accusées d'avoir empoisonné leurs maris. Une douzième coupable est morte pendant l'instruction, après avoir fait des aveux complets.

Trois hommes seulement sont impliqués dans l'affaire, un pharmacien qui vendait les poisons, un médecin qui délivrait les permis d'inhumer et un jenne homme nommé Gaga, complice d'une de ces empoisonneuses. Plus de trente cadavres ont été exhumés et soumis à l'analyse à Temes var et à Budapest. Le nombre supposé des victimes est de trente ou quarante.

On prévoit que cet affreux procès dureraplusieurs jours.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.